
Déclaration

De stratégie Erasmus + 2021-2027



Rennes - Bretagne



Préambule

Agréé en France par le Ministère de la Santé (dernier agrément obtenu en 2021 pour la période 2021-2026), l'Institut d'Ostéopathie de Rennes - Bretagne prépare sur une durée de cinq années les étudiant.e.s au métier d'ostéopathe et délivre un diplôme d'ostéopathie reconnu comme un titre professionnel (Décret n° 2007-435 du 25 mars 2007). Le diplôme délivré est un titre de niveau 7, enregistré en code NSF 331 au Répertoire National des Certifications Professionnelles (France Compétences).

En 2014, un référentiel d'enseignement (Décret n° 2014-1505 du 12 décembre 2014) a été mis en place par le Ministère de la Santé afin d'harmoniser le contenu des enseignements théoriques, pratiques et clinique au sein des différents établissements d'ostéopathie français. Le référentiel français, se rapprochant d'un modèle universitaire, structure les enseignements selon 7 domaines découpés en 57 unités d'enseignement.

Dès 2013, l'établissement se démarque et crée une unité de recherche et une clinique intégrée pour améliorer la reconnaissance de la profession dans le milieu scientifique et former des ostéopathes autonomes, responsables et compétents. Depuis 2016, une collaboration forte existe avec l'Université de Rennes soutenue par une convention de collaboration et la mise en place d'une relation étroite avec le laboratoire universitaire Mouvement Sport Santé (M2S lab) situé à 500m de l'établissement. En 2020, la création d'un pôle international au sein de l'établissement poursuit la dynamique initiée depuis 12 ans afin de favoriser les échanges dans le domaine de la formation et de la recherche en ostéopathie. L'objectif est pour les étudiant.e.s de favoriser les échanges d'expérience clinique en ostéopathie entre les étudiant.e.s et les enseignant.e.s d'écoles et/ou de pays différents.

Mission

Pour les enseignant.e.s, l'objectif est d'acquérir de nouvelles idées/méthodes pédagogiques, de partager les bonnes pratiques en matière d'enseignement et de recherche, de créer des réseaux professionnels et de renforcer leur pratique professionnelle. Le pôle international a donc pour mission de superviser les échanges et l'accueil sur des séjours courts d'étudiant.e.s et d'enseignant.e.s entre les différentes institutions, le déplacement des enseignant.e.s et des étudiants en congrès nationaux ou internationaux, les projets de recherche menés en lien avec l'unité de recherche.

La création du pôle international répond aussi à une première expérience de mobilité d'étudiants vers l'étranger initiée en 2018 par l'établissement. Une convention de partenariat a été formalisée avec le Danang Hospital for Women and Children au Vietnam (Partnership with the Danang Hospital for Women and Children in Vietnam - YouTube). L'établissement a aussi engagé en 2021 une collaboration académique avec un établissement canadien de formation à l'ostéopathie, l'IEOQ (Institut d'Enseignement de l'Ostéopathie du Québec). L'élaboration de contenus pédagogiques communs, la promotion de la mobilité des étudiants pour la pratique clinique ostéopathique, la création de projets de recherche mais aussi l'acquisition d'un double diplôme sont visés par cette nouvelle convention de collaboration. Le partenariat entre les deux établissements a été concrétisé le 21 avril 2021 avec une conférence co-organisée à l'occasion de la semaine internationale de l'ostéopathie (International Osteopathic Healthcare Week - IOHW).

Page 1/3

Déclaration

De stratégie Erasmus + 2021-2027



En 2022, deux autres sites de mobilité étudiante ont été proposés : au Vietnam (Université Publique de Tra Vinh créée en 2006) et au Togo (avec l'association « Nos mains pour le Togo »). Ainsi en octobre 2022, 32 étudiants de fin de cursus (5ème année) ont effectué une mobilité courte de 15 jours. Tous ces étudiants sont accompagnés par des enseignant.e.s afin d'assurer une continuité de l'enseignement clinique et de promouvoir les échanges avec les étudiants et le corps professoral de la structure partenaire.

Ainsi, les actions de mobilité internationale menées actuellement dans l'établissement sont en forte progression mais nécessitent aussi de continuer à structurer/optimiser ces processus. L'objectif principal de l'établissement est de pouvoir donner la chance à tou.te.s les étudiants/enseignant.e.s qui le souhaitent de participer à ces mobilités et notamment en Europe. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle de développer leur champ de compétences, de s'ouvrir à de nouvelles expériences d'apprentissage, de découvrir une autre culture, de construire un futur réseau et d'acquérir une expérience internationale en ostéopathie. De plus, l'organisation de ces mobilités demande une organisation importante, des processus clairs et une équipe motivée. Les méthodes et l'expérience du programme Erasmus+ sont un support important pour la pérennité des actions du pôle international de l'établissement. Pour répondre à cet objectif à court et long terme, la candidature au programme Erasmus+ a été une priorité de l'établissement pour l'année scolaire 2023/2024.

Stratégie

La stratégie de l'établissement est donc de continuer son développement à l'international et particulièrement en Europe où la pratique et la formation en ostéopathie est en très fort développement et est désormais reconnue dans 13 pays. L'établissement est en lien avec différents organismes représentatifs en ostéopathie et notamment l'Osteopathic International Alliance (OIA) et Osteopathy Europe (OE) qui promeut une harmonisation des pratiques cliniques en ostéopathie par la standardisation des contenus et des volumes d'enseignement entre les différents pays, la mobilité des étudiants et des enseignant.e.s dans un contexte de reconnaissance et de développement de la profession. Le programme Erasmus+ est donc une opportunité unique pour l'établissement de se développer et d'œuvrer à son échelle dans ce sens.

L'établissement a aussi acquis en 12 ans une certaine maturité en termes de développement de projets, d'organisation interne et de reconnaissance professionnelle et scientifique. La création récente du pôle international vient en appui de l'unité de recherche créé en 2013. Cette unité participe à de nombreux projets de recherche dans le domaine de l'Ostéopathie, des sciences du sport et des sciences de l'éducation en France et en Europe (Suisse, Finlande, Italie, etc.) et collabore activement avec la fondation à but non lucratif 'COME Collaboration' (organisme européen pour la recherche en ostéopathie). Ainsi, les collaborations existantes sur les aspects recherche au travers des publications scientifiques et professionnelles, avec des chercheurs évoluant dans de nombreuses structures de recherche européennes (Haute Ecole de Santé de Fribourg - Suisse, Fondation COME Collaboration - Italie, Metropolia University of Applied Sciences - Finlande, etc.) sont un atout majeur pour établir des échanges de courte durée via le programme Erasmus+ (action clé 1) d'étudiants et d'enseignants pour la formation clinique mais aussi pour les projets de recherche menés par les étudiants dans le cadre de leurs mémoires de fin d'étude (action clé 2).

Déclaration

De stratégie Erasmus + 2021-2027



Engagement

L'établissement s'engage et confirme sa volonté d'ouverture à l'international pour ses étudiants/enseignant.e.s en continuant à structurer son pôle international sous l'égide du programme Erasmus+. Les liens étroits entre l'établissement et l'université par le biais du laboratoire M2S et/ou du service des relations internationales de l'université sont déjà des appuis majeurs pour le développement de notre établissement. Les outils et les structures mis en place par Erasmus+ sont et seront une aide précieuse dans ce sens. La mobilité hybride est déjà en cours au sein de l'établissement où les étudiants ont accès à des cours supplémentaires en ligne sur des aspects spécifiques de la pratique ostéopathique tous les ans de janvier à avril (avec une évaluation formative) et un espace de discussion et de conférence organisé sous la forme d'un séminaire en ligne (2 demi-journées) du pôle international lors de la semaine internationale de l'ostéopathie.

Pour finir, notre établissement est engagé dans le respect des principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion dans sa façon de sélectionner les candidats pour la mobilité (étudiants et personnels).